

**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COLLECTEUR
D'ASSAINISSEMENT DE CRETE A BOHICON AU BENIN**
(Accord de Prêt N°2013022/PR BN 201314 00 du 30 juillet 2013)

MISSION DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° : 012 /AGETIP-BENIN/2013

Date : 09/12/2013

1. Le Gouvernement de la République du Bénin a obtenu un prêt de la Banque Ouest Africaine de Développement pour financer le coût partiel du projet de construction d'un collecteur d'assainissement de crête à Bohicon.

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt, soit utilisée pour les paiements qui seront dus au titre de la « mission de contrôle et de surveillance des travaux ».

2. Le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement (MUHA), par délégation de maîtrise d'ouvrage, a chargé l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public au Bénin (AGETIP - BENIN) de la mise en œuvre dudit projet.
3. Dans le cadre de sa mission, l'AGETIP-BENIN lance à partir du lundi 09 décembre 2013, le présent avis de manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste restreinte de bureaux d'études dans l'espace UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), à consulter pour le contrôle et la surveillance desdits travaux.
4. Les services du consultant comprennent la mission d'actualisation des études techniques détaillées, le contrôle et la surveillance des travaux du projet pour une durée globale de dix (10) mois.
5. Les candidats intéressés devront fournir un dossier comprenant :
 - ✓ une lettre de manifestation d'intérêt ;
 - ✓ un dossier de présentation du Consultant incluant une brève description de son organisation et de ses moyens ;
 - ✓ les références spécifiques des dix (10) dernières années de missions analogues accompagnées des attestations de bonne exécution.

6. Les consultants peuvent s'associer avec d'autres consultants sous forme de groupement de firmes ou d'un accord de sous-traitance en vue d'un renforcement de leurs qualifications.
7. Les Manifestations d'intérêt devront être déposées en langue française sous pli fermé en deux (02) exemplaires (un original et une copie) à l'adresse suivante : **AGETIP – BENIN (Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public), Lot 1181 - Cadjèhoun II - 01 BP 413 Cotonou – République du Bénin Tél. (229) 21 30 13 05 - Fax : (229) 21 30 04 54 – E-mail : agetipbn@intnet.bj, au plus tard le Vendredi 27 décembre 2013 à 10 heures précises (heure locale).**
8. Les plis seront ouverts physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous, **le vendredi 27 décembre 2013 à 10 heures 30 minutes précises (heure locale).**
9. Les plis porteront la mention suivante : « **Manifestation d'intérêt pour la mission de contrôle et de surveillance des travaux de construction d'un collecteur d'assainissement de crête à Bohicon** ».
10. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'**AGETIP – BENIN (Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public au Bénin), Lot 1181 - Cadjèhoun II - 01 BP 413 Cotonou – République du Bénin.**

La Direction Générale